

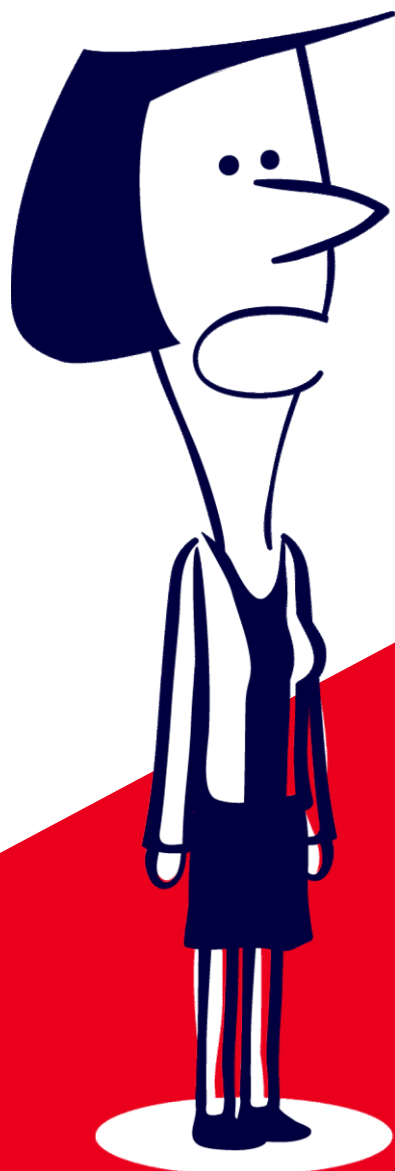
Salaires...

Réouverture des négociations le 7 septembre 2022 !

Dès le 29 juin 2022, et dans la continuité de l'annonce de la revalorisation du point de la fonction publique de 3,5% au 1^{er} juillet 2022, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi comme toutes les OS de Pôle emploi a demandé à la direction générale la réouverture d'une négociation sur les salaires.

Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, l'inflation galopante, l'envolée du coût de l'énergie et des biens de 1^{ère} nécessité ne peuvent pas rester sans réponse de la DG.

Pour y répondre, une solution immédiate l'augmentation des salaires!



LA CFE-CGC
MÉTIERS DE L'EMPLOI
REVENDIQUE

+ de Pouvoir d'achat

- L'augmentation des salaires
- La revalorisation:
 - du TR à 9,87 euros
 - de l'indemnité Télétravail
- La révision du forfait mobilité

